



SYNDICAT
DE LA VIRE
ET DU
SAINT-LOIS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015



OSER

L'INNOVATION

PARTAGER

UNE MÊME AMBITION

CULTIVER

L'ATTRACTIVITÉ

Contacts :

Syndicat de la Vire et du Saint-Lois

M. Gilles QUINQUENEL, Président
Mme Claudine THINON, Directrice

709, Promenade des Ports
50000 SAINT-LO
Tél : 02.33.72.56.72 - Fax : 02.33.72.56.79
Courriel : c.thinon@svsl.fr

Le Syndicat de la Vire et du Saint-Lois

Le regroupement des missions et des personnels du Syndicat Mixte du Val de Vire, du Syndicat pour le Développement du Saint-Lois et de l'Association de Promotion du Pays Saint-Lois a permis la création du Syndicat de la Vire et du Saint-Lois, le 1^{er} janvier 2015.

Ses pôles techniques, son personnel

Ils s'organisent en quatre pôles :

- *Pôle administration, finances et vie statutaire*
 - o Delphine Couturiaux, 1 ETP, assistante de direction
Tél : 02 33 72 56 78 – d.couturiaux@svsl.fr
 - o Luc Barathieu, 0,56 ETP, appui administratif sur les questions liées au SDSL (finances, parcs d'activités), référent aux questions juridiques, formation des agents
Tél : 02 33 72 56 77 – l.barathieu@svsl.fr
 - o Claudine Thinon, 0,50 ETP, directrice
Tél : 02 33 72 56 72 – c.thinon@svsl.fr
- *Mission transversale de communication*
 - o Luc Barathieu, 0,12 ETP, chargé de mission communication
- *Pôle « eau – milieux aquatiques et humides »*
 - o Stéphanie Legendre, 1 ETP, chargée de mission EAU/SAGE, responsable du pôle eau
Tél : 02 33 72 56 71 – s.legendre@svsl.fr
 - o Sylvain Leredde, 1 ETP, technicien du Domaine Public Fluvial (DPF)
Tél : 02 33 72 56 75 – s.leredde@svsl.fr
 - o Maryline Besnier, 0,3 ETP, assistante
Tél : 02 33 72 56 76 – m.besnier@svsl.fr
- *Pôle « développement territorial »*
 - o Luc Barathieu, 0,12 ETP, chargé de mission du Contrat d'Action Territoriale
 - o Claudine Thinon, 0,40 ETP, chargée de mission du Contrat d'Action Territoriale et 0,10 ETP, chargée de l'évaluation du programme Leader
 - o Rémi Carville, 1 ETP, chargé de mission Europe remplaçant depuis le 1^{er} septembre de Stéphanie Eichinger,
Tél : 02 33 72 56 74 – r.carville@svsl.fr
 - o Maryline Besnier, 0,20 ETP assistante et 0,40 ETP assistante - gestionnaire du programme Leader
- *Pôle « Schéma de Cohérence Territoriale » (SCoT)*
 - o Luc Barathieu, 0,20 ETP, chargé de mission SCoT

Horaires, accueil secrétariat

Tél : 02 33 72 56 70 – accueil@svsl.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Vendredi : 8h30 – 12h00 et 14h00 – 16h00

1. Administration/vie statutaire et Ressources Humaines

Président : Gilles QUINQUENEL

Vice-Présidente RH : Marie-Pierre FAUVEL

Sous la responsabilité du comité syndical :

Président : Gilles QUINQUENEL

Antoine AUBRY, Laurent AUBRY, Brigitte BOISGERAULT, Jean-Claude BRAUD, François BRIERE, Gabriel CATHERINE, Anne-Marie COUSIN, Michel DE BEAUCOUDREY, Laurent ENGUEHARD, Jean FAUVEL, Marie-Pierre FAUVEL, Nicole GODARD, Philippe GOSSELIN, Jean-Claude HAIZE, Jean-Pierre HERMON, Adèle HOMMET-LELIEVRE, Christine LE COZ, Marc LEFÈVRE, Fabrice LEMAZURIER, Mathieu LEPRESLE, Alain MAHIEU, Dominique PAIN, Maryvonne RAIMBEAULT, Loïc RENIMEL, Michel RICHARD, Catherine SAUCET, Henri-Paul TRESSEL, Daniel VILLECHALANE.

Référents techniques

Delphine COUTURIAUX

Luc BARATHIEU

Claudine THINON

2. Finances

Composition de la commission finances

Président : Loïc RENIMEL, Jean-Claude BRAUD, Anne-Marie COUSIN, Michel DE BEAUCOUDREY, Laurent ENGUEHARD, Marie-Pierre FAUVEL, Mathieu LEPRESLE, Gilles QUINQUENEL, Henri-Paul TRESSEL.

Référente technique

Delphine COUTURIAUX

Rôle de la commission

- Prépare le budget principal et les budgets annexes
- Suit l'exécution du budget
- Est consulté pour l'achat d'investissement, gros matériels (photocopieur, véhicule de service,...)

I. Construction d'une nouvelle identité visuelle

En 2015, le Syndicat de la Vire et du Saint-Lois a recensé de nouveaux besoins en termes de communication, soit pour se faire reconnaître comme nouvelle structure vis-à-vis de ses partenaires (nouvelle identité visuelle pour le papier en-tête, les locaux, les véhicules de service,...), soit pour les opérations à entreprendre.

De plus, le SVSL gère plusieurs programmes d'actions financés. Il a donc des contraintes réglementaires à respecter, notamment l'obligation de faire de la publicité sur les financements reçus à la fois pour l'ingénierie mobilisée et pour ses opérations d'investissement menées.

En conséquence, le SVSL a recruté une agence de communication, Ecom-Epub, au mois de septembre afin de réaliser les outils de communication suivants :

- **Un nouveau logo** pour marquer la création du nouveau syndicat.
- **Une nouvelle charte graphique comprenant des messages** traduisant la stratégie de développement et d'aménagement du Saint-Lois pour 2015/2020 déclinée sur des **chemises à rabats, guides,**... et ce pour l'ensemble des pôles de compétence CAT, Leader, SAGE, SCOT.
- **Des identités visuelles photographiques** utilisables avec ou sans support autoportant (type kakémono).
- **Une oriflamme** permettant également d'identifier la présence du SVSL lors de manifestations ou évènements.

Un travail en étroite collaboration entre l'équipe technique et l'agence de communication, avec une restitution intermédiaire auprès du Président et des Vice-Présidents, a permis la livraison des outils de communication les plus urgents fin novembre 2015, le reste étant prévu pour janvier 2016.

Des devis ont été demandés pour la **réalisation de panneaux et d'enseignes, ainsi que des autocollants pour les véhicules de services.** La livraison du logo va permettre de prévoir ces réalisations début 2016.

II. Communication sur nos compétences et nos actions

Le SVSL n'a pas attendu cette prestation pour communiquer sur la nouvelle structure ; en début d'année 2015 un **document de présentation** a été réalisé. Sur un A3 recto-verso couleur sont ainsi présentés les différentes compétences, les membres du Syndicat, les élus référents ainsi que l'équipe technique avec les coordonnées de chacun. Ce document a fait l'objet d'un envoi par mail aussi bien auprès des élus et des partenaires.

Le travail en termes de communication a porté également sur **le portail internet**. Il existe actuellement deux sites, l'un concerne le SAGE, l'autre l'ex APPSL. L'objectif est de n'en faire qu'un en réunissant les informations sur le site de l'ex APPSL.

Dans le cadre du contrat de maintenance avec l'entreprise Telmédia, les difficultés techniques qui faisaient obstacle à une adaptation du site en interne vont être levées cette fin d'année. La rédaction des textes est en cours ; ceux-ci pourront être mis en ligne en 2016 après validation par chacune des commissions.

Une autre perspective consiste en **l'édition d'un journal semestriel** de 8 pages, sur la base de ce qui se faisait à l'APPSL, mais avec un contenu adapté aux nouvelles compétences.

Cet outil permettra en 2016 de valoriser les actions les plus représentatives et les plus innovantes **sous une forme renouvelée.**

Dernier outil envisagé : **des films reportages** sur des thèmes relatifs aux missions et actions du SVSL. Ces vidéos, de 2 à 3 mn, seraient consultables sur internet et/ou diffusées lors d'animations telles que l'exposition itinérante « Au fil de l'eau - la Vire »,...

Missions

- Assurer la gestion du **domaine public fluvial de la Vire et du canal Vire-Taute**, élaborer et mettre en œuvre un programme d'entretien et d'interventions
- Assurer le secrétariat technique et administratif du SAGE
- Réaliser les études d'intérêt commun nécessaires à son élaboration et mise en œuvre, à la bonne qualité des eaux et à la mise en valeur des milieux aquatiques
- Financer les travaux d'entretien du chemin de halage en concertation avec le Conseil Départemental de la Manche

1. Composition de la commission EAU

Président : Dominique PAIN
Antoine AUBRY
Laurent AUBRY
Michel DE BEAUCOUDREY
Jean FAUVEL
Marie-Pierre FAUVEL
Jean-Claude HAIZE

Référente technique SAGE
Stéphanie LEGENDRE

Jean-Pierre HERMON
Christine LE COZ
Alain MAHIEU
Gilles QUINQUENEL
Michel RICHARD
Hubert LHONNEUR (membre associé)
Laurent PIEN (membre associé)

Référent technique DPF
Sylvain LEREDDE

Rôle de la commission

Elabore et met en œuvre un programme d'entretien et d'interventions sur le DPF

Programme et suit les études d'intérêt commun nécessaires à son élaboration

Exécute et met en œuvre les décisions de la C.L.E.

Participe et valide les travaux d'entretien du chemin de halage avec le Conseil Départemental de la Manche

2. Composition de la Commission Locale de l'Eau (selon arrêté préfectoral)

Président :
Laurent PIEN

Vice-présidents :
Annie BIHEL
Dominique PAIN
Michel DE BEAUCOUDREY

Référente technique SAGE
Stéphanie LEGENDRE

3 collèges :

- 1/ Collectivités territoriales et établissements publics locaux
- 2/ Usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations
- 3/ Etat et établissements publics

Rôle de la commission

- Elabore, révisé et suit l'application du SAGE



LE VOLET SAGE

I. La structure porteuse et la cellule d'animation

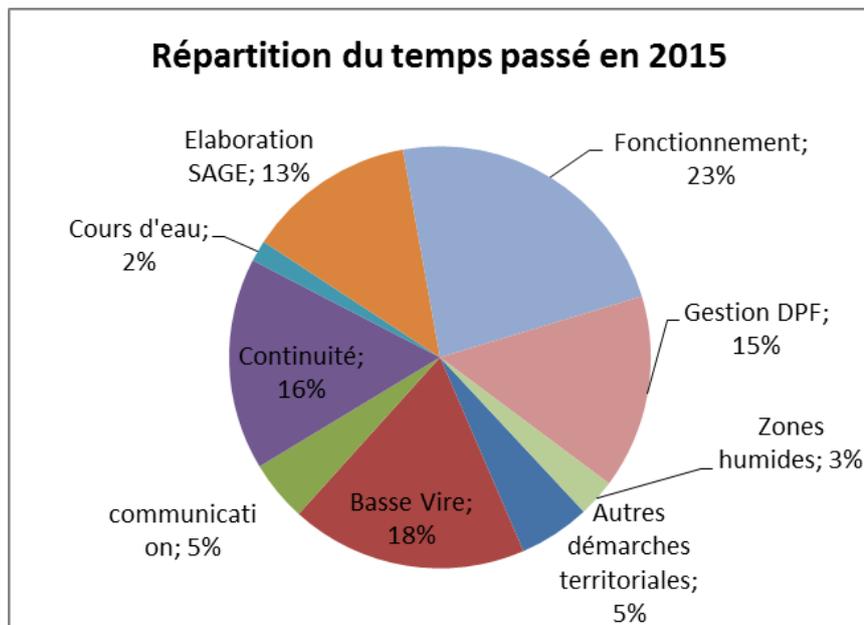
Au 1er janvier 2015, le syndicat de la Vire et du Saint-Lois a repris les compétences du Syndicat Mixte du Val de Vire et du Syndicat pour le Développement du Saint-Lois dans le domaine de l'eau, à savoir, le portage du SAGE et la propriété et gestion du domaine public fluvial.

Par ailleurs, la cellule a été renforcée par un stagiaire, Guillaume DOURIEZ, de l'Université Paris-Orsay, pendant 6 mois pour la réalisation d'un diagnostic de la végétation rivulaire de la Vire et la proposition d'un programme d'entretien.

La prestation assurée par IDEA-Artelia pour l'élaboration du SAGE, suspendue en janvier 2014 en l'absence de CLE, a été relancée au 1^{er} juillet pour la phase d'élaboration de la stratégie.

L'année 2015 a été essentiellement consacrée :

- à l'animation de la commission Eau du SVSL nouvellement créée, pour 23% du temps ;
- à l'animation des démarches menées par l'Union des Associations Syndicales du Bassin Inférieur de la Vire (UASBIV), avec l'équipement des portes à flot pour la continuité, inventaire des ouvrages hydrauliques..., pour 18% du temps ;
- au suivi des études en cours (aménagement des seuils des Claires de Vire, Candol, Condé et La Chapelle, aménagement des seuils des Usines du Bassin de la Vire, gestion de la végétation rivulaire...), pour 16% du temps ;
- au suivi de la gestion du domaine public fluvial de la Vire, pour 15% du temps ;
- à la relance de la Commission locale de l'eau et à l'élaboration de la stratégie du SAGE, pour 13% du temps ;
- à la communication, pour 5% du temps.



II. La Commission locale de l'eau

Evolution des instances

La création du Syndicat de la Vire et du Saint-Lois au 1^{er} janvier 2015, et la reconnaissance de sa compétence en tant que structure porteuse du SAGE, a permis à la préfecture, une fois passée les élections départementales et les désignations des élus dans les intercommunalités, de prendre un arrêté de renouvellement de la CLE le 9 juin 2015.

Le collège des usagers ne faisant pas apparaître la possibilité aux présidents des organismes concernés de se faire représenter, un arrêté modificatif est paru le 23 juin 2015.

La préfecture a souhaité réduire le nombre de membres de la CLE afin de limiter les problèmes de quorum. Initialement de 59 membres, la CLE est désormais composée de 51 membres :

Collège	Membres
Collectivités et établissements publics locaux	26
Usagers, propriétaires et associations	15
Etat et établissements publics nationaux	10
Total	51

Le bureau de la CLE est toujours composé de 21 membres :

Collège	Membres
Collectivités et établissements publics locaux	10
Usagers, propriétaires et associations	7
Etat et établissements publics nationaux	4
Total	21

Réunion de la CLE

La CLE s'est réunie le 3 juillet 2015 de 9h30 à 16h30 au Pavillon des Energies Renouvelables, à Le Désert. La CLE renouvelée a procédé sous l'autorité de Madame la secrétaire générale de la Préfecture à l'installation de ses instances décisionnelles.

36 membres étaient présents ou représentés et 7 membres disposaient d'un mandat. Ont été élus :

- Laurent PIEN, président de la Commission locale de l'eau et immédiatement installé.
- Annie BIHEL, 1ère vice-présidente, en charge de la commission « qualité des eaux »,
- Dominique PAIN, 2ème vice-président, en charge de la commission « milieux aquatiques, milieux estuariens »,
- Michel DE BEAUCOUDREY, 3ème vice-président, en charge de la commission « aspects quantitatifs, ruissellement ».



L'après-midi a été consacré à un travail en ateliers pour permettre aux membres de la commission de se réapproprier et prioriser les objectifs et leviers des scénarios contrastés retenus par la Commission locale de l'eau lors de sa dernière séance en décembre 2013.

Travail en atelier l'après-midi



Le bureau

Le bureau s'est réuni le 7 décembre 2015 de 9h30 à 12h à la mairie de La Barre-de-Semilly.

Deux points étaient à l'ordre du jour : la future stratégie du SAGE et la cartographie des cours d'eau élaborée par les DDTM.

Les commissions de travail

Les commissions de travail se sont réunies les 12 octobre et 2 novembre pour prioriser les mesures proposées dans le cadre des scénarios contrastés.

Commission	Dates et lieux	Participation
Commission « aspects quantitatifs, ruissellement »	Lundi 12 octobre de 10h à 12h30 à la mairie de Condé,	24 personnes
Commission « milieux aquatiques, milieux estuariens »	Lundi 12 octobre de 14h à 16h30 à la mairie de Condé,	27 personnes
Commission « qualité des eaux »	Lundi 2 novembre de 15h30 à 18h salle Polinière à Vire	24 personnes

III. L'élaboration du SAGE

La dernière réunion de la CLE, en décembre 2013, avait permis d'adopter les scénarios contrastés. Ceux-ci sont basés sur un objectif général visant à concilier la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques avec les activités économiques et sportives et six objectifs spécifiques déclinés en 165 mesures.

Le travail réalisé en 2015 avec la CLE puis les commissions a permis d'identifier parmi les 165 mesures, les mesures prioritaires et à conserver dans le cadre de ce premier SAGE. Ce travail s'est effectué dans le cadre d'ateliers composés de 5 à 6 personnes pour permettre à chacun de participer.

Le bureau d'études IDEA a ensuite assuré la synthèse des travaux des ateliers qui a été présentée au Bureau le 7 décembre. Celui-ci a arbitré la conservation ou la suppression des mesures n'ayant pas fait consensus. Le projet a été transmis aux membres des commissions pour avis.

Une seconde réunion du bureau de la CLE est prévue en début d'année 2016 afin d'intégrer les remarques issues de la consultation et définir les objectifs quantitatifs par paramètre à proposer à la CLE.

La liaison avec le SAGE Douve-Taute

Le travail en collaboration avec le SAGE Douve-Taute sur tous les aspects communs aux deux bassins se poursuit (organisation de classes d'eau pour les élus, réflexions sur la baie des Veys, participation aux réunions pour l'élaboration des SAGE ...).

IV. Les travaux en faveur de l'amélioration de la qualité des milieux

Plusieurs études et travaux se sont poursuivis en 2015 pour améliorer la fonctionnalité des milieux.

Etude de faisabilité de l'aménagement des seuils des CLAIES DE VIRE, CANDOL, CONDE-SUR-VIRE et LA CHAPELLE-SUR-VIRE (SDSL)

Dans le cadre des réflexions engagées pour améliorer la qualité des milieux naturels de la Vire et se mettre en conformité avec la réglementation sur l'eau et les milieux aquatiques, le SDSL s'est porté maître d'ouvrage en 2013 d'une étude pour l'aménagement des sites à vocation de loisir ou touristiques de la Vire moyenne : Claies de Vire, Candol, La Chapelle et Condé.

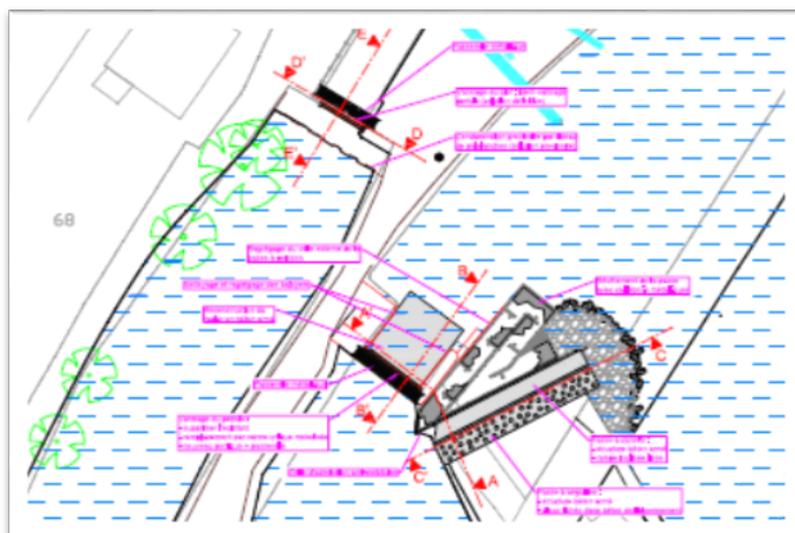
L'étude comprend une tranche ferme avec l'analyse comparative de 2 ou 3 scénarios par site et une tranche conditionnelle par site pour affiner le scénario retenu.

Le comité de pilotage constitué des membres de la commission eau et du comité technique s'est réuni le mercredi 11 puis le 30 mars pour rendre un avis sur le scénario à retenir pour chaque site. Le comité syndical du SVSL du 30 mars a délibéré sur un scénario d'aménagement par site.

Le cabinet SINBIO a poursuivi la réalisation des avant-projets (AVP) retenus sur chacun des sites. L'AVP du site de La chapelle sur Vire a été présenté à la Commission Eau du 22 septembre.

L'agence de l'eau a souhaité engager pour son compte une étude complémentaire sur les sites de la Chapelle et des Claires de Vire dans le cadre du marché passé par le SVSL avec SINBIO.

Le comité technique s'est réuni le 17 novembre pour valider les AVP des trois autres sites.



Projet d'aménagement à la Chapelle

Aménagement du seuil d'Aubigny

L'entreprise Elvir, propriétaire du seuil d'Aubigny, resté à l'abandon depuis de nombreuses années, a délégué la maîtrise d'ouvrage des travaux d'effacement à la fédération de pêche de la Manche.

La cellule Eau a participé à la finalisation des dossiers techniques et administratifs. Une visite a permis de présenter les travaux programmés aux élus des communes concernées en mai.

Les travaux ont été réalisés du 1er au 8 juillet sous maîtrise d'ouvrage de la fédération de pêche de la Manche. Le seuil d'Aubigny a été dérasé, un vaste espace en pente douce permet désormais d'accéder à la rivière et une partie des matériaux ont été utilisés pour combler l'écluse de Moulin Hébert.

Un suivi attentif devra se poursuivre en 2016 pour éviter l'invasion du glaucis par la Renouée du Japon. Des travaux de diversification des fonds de la Vire seront entrepris par la fédération de pêche à l'étiage 2016 en amont du seuil.



Suppression du seuil d'Aubigny (Condé)



Comblement de l'écluse de Moulin Hébert (Troisgots)

Aménagement des microcentrales hydroélectriques de la Mancellière-sur-Vire, La Roque, Tessy-sur-Vire et Fourneaux (HR317)

Suite à l'annulation des autorisations d'exploiter les 4 microcentrales des Usines du Bassin de la Vire par le tribunal administratif, la CLE lors de sa réunion du 16 décembre 2013, a retenu le compromis portant sur la mise en conformité des centrales de La Mancellière-sur-Vire et Tessy-sur-Vire et la suppression des centrales de La Roque et Fourneaux, en tant que mesure compensatoire.

L'étude engagée en 2014 pour constituer le dossier de demande de renouvellement d'exploiter les 2 microcentrales s'est poursuivie au cours de l'année 2015. Le SVSL (au titre du SAGE et du DPF) est associé au comité de pilotage. Le dossier devrait être déposé en début d'année 2016 pour des travaux programmés à l'étiage.

Une visite du site de La Roque a été organisée en septembre pour présenter les travaux projetés aux élus des communes concernées.

Relevé de la granulométrie des matériaux sur La Roque



Aménagement du seuil de Moulin Hébert

Une visite du site d'Aubigny avec la fédération de pêche et auprès du propriétaire de Moulin Hébert, a permis d'illustrer les travaux susceptibles d'être mis en œuvre sur son ouvrage. Les travaux pourraient être réalisés à l'étiage 2016.

Projet d'hydroélectricité sur le site de Saint-Lô

Une entreprise spécialisée a contacté le SVSL pour un projet d'installation d'une microcentrale sur le seuil de Saint-Lô. Une rencontre avec la DDTM 50 et l'Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) a permis d'évaluer la faisabilité du projet.

Participation aux procédures réglementaires

Evaluation des travaux de mise en conformité à engager sur les ouvrages

Deux réunions ont été organisées par les services des DDTM Manche et Calvados pour présenter le résultat des diagnostics ICE « information sur la continuité écologique ». Cet indicateur permet d'évaluer l'impact d'un ouvrage pour chaque espèce piscicole cible, ainsi que la nécessité d'engager des travaux de mise en conformité. Un courrier sera adressé en 2016 au SVSL (ainsi qu'à chaque propriétaire) pour l'informer de la conformité ou non-conformité de ses ouvrages.

Identification des frayères sur la Vire et ses affluents

Le SVSL a été associé à l'élaboration de l'arrêté « frayères » qui permet d'identifier les cours d'eau où se reproduisent les espèces piscicoles.

Cartographie des cours d'eau

Le SVSL a été associé à l'élaboration de la cartographie des cours d'eau qui permet de distinguer les cours d'eau des fossés, et leur entretien. Le bureau de la CLE du 7 décembre a été sollicité pour rendre un avis sur la cartographie dans le bassin de la Vire.

Réflexion sur un scénario d'aménagement des gorges de la Vire

Les réflexions engagées pour la réduction du taux d'étagement de la Vire dans le secteur de St Sever/Bény-Bocage se poursuivent. Une réunion puis une visite des sites ont été organisées avec le nouveau technicien rivière et l'agence de l'eau.

V. La basse Vire et la baie des Veys

Bien que la Vire soit un fleuve, le périmètre du SAGE comporte très peu de frange littorale. Pourtant la problématique est forte puisque la Vire est le plus important des quatre cours d'eau qui se jettent en baie des Veys. Les réflexions sur le volet littoral sont menées conjointement avec le SAGE Douve-Taute.

a) Aménagement des portes à flot pour améliorer la remontée des civelles (HR356)

Premier ouvrage à la mer, les portes à flots sont un obstacle difficilement franchissable pour les jeunes anguilles, appelées civelles. Cette espèce, dont tous les individus sont issus de la même zone de ponte située

en mer des Sargasses, est en voie d'extinction. La Vire est l'une des rivières de la côte atlantique qui accueille les anguilles pendant 15 à 20 ans avant leur retour vers les Caraïbes.

Une étude réalisée en 2014 a permis de définir les améliorations à apporter aux portes à flot pour favoriser le passage des civelles vers la Vire.

La cellule d'animation a assisté l'UASBIV tout au long de l'année pour la préparation puis la réalisation des travaux : marché de maîtrise d'œuvre, consultation pour le coordonnateur sécurité, suivi du marché de travaux, suivi des travaux. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet EGIS et l'entreprise Aubert-Labansat a assuré la fabrication des deux nouvelles portes n°1 et n°4 ainsi que des équipements pour la sécurisation des accès et manœuvre des vannes.

Un diagnostic des portes réalisé en 2014 a mis en évidence une détérioration de la porte n°5. Le SVSL a assuré pour l'UASBIV la préparation et le suivi du marché de travaux. Une convention a été passée avec le Conseil Départemental pour assurer la mise à sec et le rejointoiement du radier du pont.

Le 23 octobre, l'UASBIV a convié l'ensemble de ses partenaires à l'inauguration des travaux.



En 2016, une signalétique de danger adaptée devra être installée pour les canoës et les éventuels plongeurs.

Projet de fusion des associations syndicales de la basse Vire

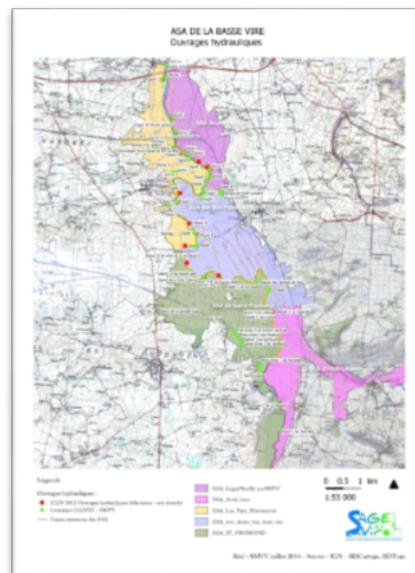
Les cinq associations syndicales (AS) de la basse Vire couvrent une superficie de 2 300 ha, à cheval sur la Manche et le Calvados. Elles y assurent la protection contre la mer et les crues et l'entretien des cours d'eau et fossés. Les AS se sont réunies au sein de l'Union pour la pose puis l'entretien des portes à flot.

L'UASBIV s'est engagé, par délibération du 12 décembre 2013, dans une démarche de préparation de la fusion des 6 structures. Les réflexions engagées en 2014 avec les associations se sont poursuivies. Une réunion organisée en janvier avec la DDTM 50 a permis d'élire un nouveau président à la tête de l'AS Airel-Lison. 3 des 5 associations ont délibéré favorablement à la fusion au cours de l'année. La réflexion se poursuivra en 2016 pour finaliser la procédure.

Etude sur la possibilité et les conditions d'ouverture des portes à flot de la Vire au regard des risques pour les usages et infrastructures situées en amont

De fortes mortalités d'huîtres adultes sont constatées régulièrement depuis 1994 dans la partie Est de la Baie des Veys, en particulier à proximité des chenaux d'eau douce de la Vire. Les conchyliculteurs demandent un meilleur brassage des eaux douces et salées en amont des portes à flot.

L'étude engagée en 2014 pour évaluer les risques liés à l'ouverture des portes par petits coefficients de marée, portée par le comité régional conchylicole, s'est achevée en 2015. Le comité de pilotage s'est réuni en juillet pour valider les conclusions des modélisations et définir les modalités pratiques de l'expérimentation. Celle-ci s'est déroulée sur 3 périodes en juin, juillet et août. Des sondes ont été installées dans la Vire à partir du 8 juillet afin de suivre l'élévation des niveaux d'eau et des taux de salinité. Les résultats ont été présentés lors du



comité de pilotage d'octobre. Sous réserve de mise en place de mesures de sécurité pour l'abreuvement des animaux, les chambres d'agriculture ont validé la poursuite de l'expérimentation en 2016.



Convention d'assistance technique avec l'UASBIV

Une convention d'assistance technique a été passée avec l'UASBIV pour mettre le personnel du pôle Eau à disposition de l'Union jusqu'au 31 décembre 2015. Il est proposé de reconduire cette convention en 2016 contre une participation financière de l'UASBIV.

VI. Les zones humides du bassin de la Vire

La DREAL de Basse-Normandie a identifié sur le bassin de la Vire deux secteurs à forte productivité hydrologique correspondant aux sources de la Vire (considérées comme le « château d'eau » du bassin de la Vire) et, dans une moindre mesure, à l'est de l'agglomération de Saint-Lô.

En 2015, le SVSL et le Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie (CEN) ont déposé un nouveau dossier de candidature pour ces deux secteurs en diversifiant les types de contrats, notamment en faveur du bocage.

Le SVSL a participé à l'information par voie de presse et l'organisation de deux réunions à St Germain de Tallevende et La Barre-de-Semilly.

13 agriculteurs ont souscrit des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) en 2015 pour une surface totale de 184 hectares et un linéaire de haies de 2.4 km.

A l'issue des trois années d'animation,

- Plus de 400 hectares de prairies humides ont été engagés,
- 45 exploitants ont bénéficié d'aides financières en contrepartie de leurs engagements,
- Près de 500 000 euros seront mobilisés pour le territoire sur une période de 5 ans par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et l'Europe pour financer ces MAEC.



VII. La gestion du Domaine Public Fluvial (DPF)

La fusion du SDSL et du SVSL a nécessité une mise à plat des éléments liés à la gestion du DPF avec notamment la connaissance et la cartographie des propriétés du SVSL et le bilan des conventions d'occupation temporaires. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des usagers : pêcheurs, chasseurs, association de prospection de métaux, entreprises en énergies renouvelables pour étudier la faisabilité d'occupation du domaine.

Bilan de "l'état de santé" de la végétation des berges de la Vire

Le SVSL assure l'entretien du DPF depuis son transfert en 2010. Afin de mieux connaître l'état de la végétation et faire le bilan des différentes problématiques à prendre en compte dans les programmes d'entretien, un diagnostic a été confié à Guillaume DOURIEZ, en master 2 à l'Université Paris-Orsay, dans le cadre d'un stage de 6 mois. Le Conservatoire botanique de Brest a apporté son expertise pour l'élaboration de la méthode d'évaluation et la réalisation d'inventaires sur le terrain. Le bilan de l'état de santé de la végétation (densité, stabilité, état sanitaire, plantes invasives...) a permis d'établir un plan de gestion pluriannuel.

Suivi des espèces patrimoniales

Le SVSL s'associe aux prospections réalisées par le CPIE des Collines Normandes dans le cadre du Plan Loutre.



Actualisation des lots de pêche et de chasse

Le SVSL a délibéré en faveur de la mise en place de lots de pêche en amont de Saint-Lô et de la reconduction des baux sur la partie aval.

Pour la chasse, le SVSL a souhaité finaliser la procédure de mise en réserve de chasse des secteurs fréquentés par le public sur la partie aval. Les détenteurs des lots de chasse ainsi que la FDGDON ont été autorisés à assurer la régulation des rats musqués et ragondins sur le DPF.

Participation à l'élaboration du Schéma de développement touristique du Saint-Lois

Le SVSL a été sollicité pour participer aux travaux d'élaboration du schéma de développement touristique du Saint-Lois et participé aux ateliers réunissant les acteurs du tourisme.

VIII. Communication du SAGE

Le SVSL a poursuivi sa communication sur les thèmes liés à la ressource en eau auprès des élus et acteurs du SAGE via la lettre d'info.

La lettre d'info est diffusée auprès des maires et conseillers municipaux des communes du SAGE, des conseillers généraux et régionaux concernés, des usagers et services de l'Etat et de tous les autres acteurs du SAGE ... Elle est également disponible sur le site internet du SAGE.

La lettre d'info

Deux lettres d'information ont été préparées en 2015 :

n°	Actu :	Dossiers de la lettre du SAGE :
Novembre 2015 (n°13)	<ul style="list-style-type: none">- L'inauguration des Portes à flot- L'expérimentation de l'ouverture des portes avec le CRC- les travaux d'effacement du seuil d'Aubigny	<ul style="list-style-type: none">- Présentation de la nouvelle CLE, du SVSL et du calendrier 2016.
Déc. 2015 (n°14)	<ul style="list-style-type: none">- Deux nouveaux techniciens rivière sur le bassin- L'étude pour le renouvellement des microcentrales- les conclusions du schéma de développement touristique	<ul style="list-style-type: none">- La gestion des crues sur la Vire

Chaque dossier s'accompagne d'un édito du président et d'un article sur le patrimoine vivant ou architectural du bassin.

Site internet du SAGE

Le site internet du SAGE permet d'accéder aux comptes rendus des réunions de CLE, aux documents du SAGE et aux études réalisées dans le cadre du SAGE. Le site est consultable à l'adresse suivante : www.sage-vire.fr.

Ont notamment été mis en ligne cette année :

- Le Rapport sur le projet de stratégie soumis à la consultation des membres des commissions suite à la réunion du bureau du 7 décembre,
- Le rapport sur le plan de gestion de la végétation des berges de la Vire (Guillaume Duriez, sept. 2015).
- La présentation des travaux réalisés sur les portes à flot du pont du Vey par l'UASBIV.

Une classe Eau pour les élus

Cinq rencontres ont été proposées aux élus des bassins des SAGE Vire et Douve-Taute au cours de l'année 2015 sur 5 thématiques à enjeu pour ces territoires : la responsabilité des élus locaux dans le domaine de l'eau, l'assainissement collectif et non collectif, la gestion des milieux aquatiques, l'eau et l'urbanisme, les enjeux littoraux.

Exposition sur la Vire au fil du temps

L'exposition « La Vire hier, aujourd'hui et demain » a été conçue pour être itinérante sur le bassin de la Vire. L'exposition a été prêtée à l'association des pêcheurs de Saint-Lô pour la fête de la Vire et à l'ONEMA pour la fête paysanne à Baudre.

IX. Le SVSL et la commission eau du SVSL

Suite à l'installation du Syndicat de la Vire et du Saint-Lois et à la mutualisation des compétences du SMVV, du SDSL et de l'APPSL, un important temps de travail a été consacré cette année au fonctionnement de la structure : préparation et suivi du budget eau et du budget annexe du DPF, point sur les redevances, gestion du DPF...

La commission eau s'est réunie à 6 reprises en 2015.



Visite du canal Vire-Taute avec la commission eau (2 juin 2015)



Formations : journée des animateurs de SAGE (AESN Nanterre), marchés publics de maîtrise d'œuvre (CNFPT).

X. Rappel des objectifs 2015 et état d'avancement

	Terminé	En cours	Non engagé
<p>1. Elaborer le SAGE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter la stratégie, • Engager la rédaction des documents du SAGE (recrutement d'un prestataire). 		x	x
<p>2. Préserver les zones humides :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les programmes des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) avec le CEN sur les granites de Vire et le Saint-Lois. 	x		
<p>3. Améliorer la continuité écologique et l'hydromorphologie de la Vire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amorcer la mise en œuvre du scénario d'aménagement pour les masses d'eau de la Vire amont avec les acteurs locaux concernés, • Achever l'étude sur les 4 seuils à enjeu touristique : Claies de Vire, Candol, Condé et La Chapelle-sur-Vire, • Accompagner l'étude sur l'aménagement des seuils des microcentrales UBV, • Accompagner les travaux de suppression du seuil d'Aubigny, • Finaliser le projet d'aménagement du seuil de Moulin Hébert. 	x	x x x x	
<p>4. Gérer le DPF (en collaboration avec le technicien DPF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le suivi de la crassule de Helms, et mettre en œuvre un suivi des autres invasives en partenariat avec le CEN, • Mettre en œuvre le programme d'entretien 2014-2015, • Elaborer un programme de gestion et d'entretien de la Vire domaniale, 	x	x x	
<p>5. Structurer la gouvernance sur la Basse-Vire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assister l'UASBIV pour les travaux d'aménagement des portes à flot, • Assister l'UASBIV pour le recrutement d'un technicien rivière sur les marais de la basse Vire • Assister l'UASBIV pour finaliser la fusion des ASA de la basse Vire, • Participer au suivi de l'étude de faisabilité des tests d'ouverture des portes à flot, 	x	x x x	
<p>6. Poursuivre la communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire circuler l'exposition sur deux nouveaux sites (La Meauffe, Vire, Isigny-sur-Mer... ?), • Etablir un programme d'accueil des écoles, de visites guidées et de conférence, • Poursuivre la communication via la lettre d'information et le site internet, • Réaliser le reportage sur les portes à flot, 		x x	x x x

XI. Objectifs 2016

Après la réinstallation de la CLE en juillet 2015 et le lancement de la phase de stratégie, l'objectif pour l'année 2016 est de finaliser la définition de la stratégie du SAGE. En termes de méthodologie, il est envisagé de consulter les commissions de travail puis de réunir le bureau pour prendre en compte les remarques émises avant de présenter le projet à la CLE, au cours du premier trimestre.

Une consultation pour l'assistance à la rédaction des documents du SAGE sera ensuite à lancer dès le début de l'année pour permettre au prestataire d'être opérationnel dès l'adoption de la stratégie.

L'année 2016 doit également permettre de finaliser plusieurs dossiers en cours comme l'expérimentation pour les tests d'ouverture des portes, l'étude d'aménagement de 4 seuils paysagers (SINBIO) et l'étude pour l'aménagement des seuils des microcentrales des usines du bassin de la Vire.

2016 sera probablement une année de réflexion pour l'organisation de la nouvelle compétence (Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) GEMAPI au sein des collectivités du bassin.

Les principaux objectifs pour l'année 2016 sont :

1. Elaboration du SAGE :

- Finaliser la stratégie du SAGE ;
- Engager la rédaction des documents du SAGE ;

2. Zones humides :

- Donner une suite aux programmes de MAEC avec le CEN par la mise en place d'un groupe prairie sur les granites de Vire ;
- Mettre en œuvre un plan de restauration des mares ;

3. Hydromorphologie :

- Accompagner la communauté de communes de Bénvy-Bocage dans la mise en œuvre du programme de réduction du taux d'étagement (suppression des seuils ruinés et deux seuils fermés) ;
- Finaliser l'étude sur les 4 sites à enjeu touristique : Claies de Vire, Candol, Condé-sur-Vire et La Chapelle-sur-Vire ;
- Accompagner les Usines du Bassin de la Vire pour les travaux d'effacement des seuils de Fourneaux et La Roque ;
- Accompagner la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche (FMPPMA) pour les travaux d'effacement de Moulin Hébert ;
- Engager la procédure pour l'effacement du seuil de Candol et la remise en eau du méandre de la vieille Vire.

4. Basse-Vire :

- Accompagner l'UASBIV dans le projet de fusion des ASA de la basse Vire ;
- Accompagner l'UASBIV dans l'étude pour l'équipement des vannes de St-Lambert ;
- Accompagner le CRC dans la réalisation de l'étude de faisabilité des tests d'ouverture des portes à flot.

5. DPF :

- Finaliser l'état des lieux des propriétés du SVSL ;
- Elaborer une charte des bonnes pratiques avec l'ensemble des intervenants sur les bords de Vire pour la gestion des plantes invasives ;
- Mettre en œuvre le programme d'entretien 2016.

6. Communication :

- Faire circuler l'exposition sur deux nouveaux sites (La Meauffe, Vire, Isigny-sur-Mer... ?) ;
- Poursuivre la communication via la lettre d'information et le site internet ;
- Réaliser un reportage vidéo sur les travaux d'effacement de seuil.

LE VOLET DPF

I. La structure porteuse

Depuis le premier janvier 2015, la nouvelle structure portant le Domaine Public Fluvial est le Syndicat de la Vire et du Saint Lois.

Cette année a été en partie consacrée à la réorganisation du service suite au déménagement du SDSL des bâtiments de Saint-Lô Agglo, à son réaménagement et accueil dans les locaux du SVSL, Promenade des Ports.

Cette période, qui a nécessité de reclasser tous les dossiers et adapter les réseaux informatiques, a été consommatrice de temps.

II. Présentation générale

L'année 2015 a été essentiellement consacrée :

- au suivi des travaux d'entretien du Domaine et au fonctionnement pour 38 % du temps ;
- à la gestion du domaine public fluvial de la Vire, pour 30 % du temps ;
- à la surveillance du Domaine, pour 10 % du temps ;
- au suivi des démarches menées par l'UASBIV (équipement des portes à flot pour la continuité, inventaire des ouvrages hydrauliques, ...), en travail administratif et de terrain, pour 10 % du temps ;
- au suivi des études en cours (aménagement des seuils des Claies de Vire, Candol, Condé et La Chapelle sur Vire, et à l'aménagement des seuils des Usines du Bassin de la Vire) pour 10 % du temps ;
- à des formations et réunions d'information, pour 2 % du temps.

Les activités d'entretien du DPF sont étroitement liées au climat. Cette année est marquée par de faibles quantités de précipitation, n'entraînant pas de débordement ou de dégâts. Le temps consacré à cette activité a donc été réduit.

III. Descriptif des activités

Les chantiers et interventions d'entretien

Il s'agit des chantiers d'entretien divers du domaine public fluvial : entretien de la ripisylve, gestion des plantes invasives, entretien des ouvrages et fonctionnement.

a) L'entretien de la ripisylve : Il est programmé annuellement et permet d'assurer l'entretien des arbres, l'écoulement des crues et de lutter contre les maladies (phytophthoras alni, chalarra fraxinea).

La somme consacrée annuellement à cette tâche est d'environ 23 000 €, ce qui permet de traiter en moyenne 4,5 km de berge.

L'entretien programmé de la ripisylve peut être complété par des interventions non prévues tel que l'enlèvement d'un arbre appartenant au SVSL tombé dans la Vire, la reprise des désordres suite à une crue ou une tempête.

Les entretiens réguliers mis en place sur le DPF depuis 1994 nous permettent aujourd'hui d'être plus sereins quant aux risques engendrés par les aléas climatiques. Il devient par exemple plus rare d'avoir à enlever des arbres sur le site de Saint-Lô ou des embâcles pont aux Dames (Airel-Saint-Fromond).

L'état actuel de la ripisylve et l'abaissement des niveaux d'eaux dans certains biefs nous permettent d'appréhender l'entretien du boisement de la berge d'une façon plus douce.

Les entretiens du DPF comprennent aussi l'entretien des parcelles, des digues et de la rive gauche du canal.

Interventions réalisées en 2015 :

Bief	Rive	Commune	Nature des interventions	Linéaire (en m)
Rocreuil	G	Saint-Lô	Tri sélectif et un arbre dans la rivière	240
Rocreuil			Tri sélectif	940
Rocreuil	D	Saint-Lô	Tri sélectif	550
Candol	D	Baudre-St Suzanne	Tri sélectif	550
Mancellière	G	Sainte-Suzanne	Tri sélectif	100
Mancellière		Sainte-Suzanne-Condé	Coupe de 4 souches	
Aubigny	D	Condé	Tri sélectif	942
Condé	G	Mesnil-Raoult	Tri sélectif	1 825
			Total	4 500

b) Les plantes invasives : Depuis quelques années ces espèces se répandent sur nos territoires, le long des rivières et des routes. Plusieurs kilomètres de berges de la Vire sont infestés par la Renouée du Japon, la Balsamine de l'Himalaya et la Crassule de Helms.

Ces trois plantes envahissantes, très préjudiciables pour les espèces locales, provoquent des nuisances importantes tel que la fragilisation des berges, la perte de diversité végétale, l'altération des qualités paysagères, l'asphyxie de la vie piscicole, l'atteinte aux aménagements d'espaces verts. Elles peuvent occasionner des pertes financières pour les cultures.

Le développement de ces plantes semble lié à une inadaptation des techniques d'entretien des milieux. Par exemple, la renoué du japon se développe très vite par dissémination des segments de plantes après un broyage. Toutefois, les spécialistes n'ont pas encore identifié les solutions à apporter.

Le SVSL a déjà entamé des travaux contre les invasives et en particulier contre la crassule de Helms (Chantier de Cavigny en 2014) avec le Conservatoire d'Espace naturel de Basse Normandie(CEN).

En 2015, les différents spots de Balsamines et de Renouées ont été répertoriés et quantifiés par Guillaume Douriez, stagiaire au SVSL de mai à septembre.

Par ailleurs, le travail de localisation des spots de Crassule s'est poursuivi en partenariat avec l'équipe d'intervention du CEN. De nombreux spots ont été identifiés pour la première fois en amont de Saint-Lô, témoignant d'une évolution sensible des surfaces concernées.

Un travail de recherche de gestion appropriée a été lancé en 2015. La réflexion porte sur les moyens matériels, humains ou autres pour gérer les plantes, et sur la recherche d'un partenariat avec les autres gestionnaires du bassin.

c) Les ouvrages : Le SVSL a la charge de trois ouvrages dont il est propriétaire : les Claires de Vire, Porribet et la Chapelle sur Vire. Les autres sont entretenus par les permissionnaires.

Le fonctionnement des ouvrages demande une surveillance et une maintenance régulières. Cette année, des interventions ont été menées pour des dysfonctionnements importants survenus sur les sites des Claires de Vire et de Porribet. Les travaux ont été réalisés par une entreprise locale et en régie.

Cette année, afin de nous conformer à la demande de notre assureur, des panonceaux ont été mis en place afin d'interdire l'accès aux ouvrages présentant des risques (Porribet, Claires de Vire, Saint-Lô, Rocreuil, La Chapelle-sur-Vire). Une réflexion a été engagée sur le devenir des maisons éclusières de Porribet et de Saint-Lô.



Ces différents travaux demandent une implication en amont de surveillance, de recherche, de création puis de suivi du dossier.

Suite aux études menées sur la Vire et aux directives sur les taux d'étagement, le barrage d'Aubigny a été arasé cette année, sous maîtrise d'œuvre de la Fédération de pêche de la manche. Le SVSL a participé à l'étude ainsi qu'à la surveillance des travaux.

d) Le fonctionnement : Le fonctionnement comprend des actions diverses tel que le déménagement, les entretiens et le suivi des véhicules et du matériel (bateau, remorque) ainsi que les achats divers.

Conclusion

Les temps d'activités de chantier se répartissent ainsi :

- 42 % pour l'entretien programmé et les fauchages,
- 33 % pour le fonctionnement,
- 14 % pour l'entretien et le suivi des ouvrages,
- 11 % pour les plantes invasives.

La gestion

Ce pôle se répartit en gestion des conventions d'occupation temporaire, correspondance administrative, recherche de l'historique des ouvrages, réunions internes et communication.

a) Les conventions d'occupation temporaire : La plupart des conventions ont été actualisées et transmises aux permissionnaires en 2012. Il reste toutefois à mettre en place plusieurs autorisations pour les réseaux électriques et de gaz, pour lesquels la redevance était appelée forfaitairement par l'Etat avant le transfert du domaine au SVSL.

Les redevances ont été appelées au cours du premier trimestre, après leurs réévaluations selon l'indice TP02 du mois d'avril de l'année précédente.

Les nouvelles autorisations sont à rechercher pour régulariser les occupations sans titre, ou suite à de nouvelles demandes.

En novembre, des démarches ont été entreprises vis-à-vis de RTE intervenu pour la mise en place d'un fourreau par fonçage sous la Vire, sans autorisation d'occupation du domaine.

b) L'historique

Un temps a été consacré aux recherches historiques permettant de mieux comprendre l'évolution des propriétés des ouvrages jusqu'à aujourd'hui.

Un travail est entamé pour informatiser les données et en faciliter les recherches.

c) Les réunions internes

Le gestionnaire du DPF participe aux réunions internes pour l'organisation du service, la réflexion sur les perspectives et la rédaction des dossiers pour les commissions.

e) La communication

Trois rencontres avec des journalistes et l'organisation de sorties sur le terrain avec les élus et partenaires (en mai à Aubigny, en juin avec la commission eau sur le canal, en août avec le président...) ont permis de rendre compte de la vie du DPF.

Conclusion

Les activités de gestion se sont réparties de la manière suivante :

- 70 % du temps consacré à la gestion ;
- 25 % du temps consacré aux réunions ;
- 5 % du temps consacré à la communication.

La Surveillance

a) La surveillance du Domaine

La surveillance du domaine est effectuée au minimum 1 fois par semaine, ou plus si les conditions climatiques sont défavorables.

Le SVSL doit surveiller principalement les sites de Porribet, des Claies de Vire et de la Chapelle-sur-Vire, pour le suivi du fonctionnement des ouvrages, des passes piscicoles et le maintien en place des panonceaux de sécurité.

Par temps calme, la surveillance prend environ 2h par semaine. Lorsque les ouvrages dysfonctionnent ou en période de temps tumultueux, la surveillance peut prendre beaucoup plus de temps, obligeant parfois à des sorties le week-end ou la nuit.

Lors de grandes marées du premier trimestre, de coefficients de 109 en janvier, de 118 en février et de 119 en mars, la DDTM a demandé au SVSL de surveiller ses ouvrages maritimes (Digues AI01 et AI02). Plusieurs sorties terrain ont permis d'effectuer des prises de vue et relevés de cotes transmises ensuite aux services de l'Etat.

b) La surveillance des crues

Lors des crues, la surveillance est accrue surtout en début de saison, lorsque les niveaux sont élevés et suite aux tempêtes.

Notre présence sur le terrain permet de contrôler l'écoulement de l'eau, le bon fonctionnement des ouvrages et de collecter des informations pour la gestion de la crise.

En 2015, aucune crue n'a nécessité de surveillance particulière.

Conclusion

Les temps d'activités de surveillance sont de :

71 % pour la surveillance classique

29 % pour la surveillance des crues.

Le suivi des études UASBIV et CRC

L'étude menée par l'UASBIV a vu le jour suite aux réflexions engagées par l'UASBIV pour le remplacement et le financement de la porte à flot n°4. L'agence de l'eau a proposé d'intégrer ces travaux à ceux de mise en conformité des portes vis-à-vis de la continuité écologique pour les civelles, consistant en l'aménagement de la porte n°1.

Dans le même temps, le Comité régional conchylicole (CRC), représentant les conchyliculteurs de la baie confrontés à une forte mortalité des huîtres, a sollicité l'UASBIV afin de réfléchir à une gestion appropriée des portes afin de privilégier un mélange eau douce, eau salée, moins contraignant pour les huîtres.

Devant la complexité du dossier, l'UASBIV a fait appel au SVSL pour l'aider à mener à bien les dossiers de subvention et l'accompagner techniquement.

Ces dossiers impactent de façon très importante la vie du fleuve et le partenariat entre les différents acteurs (UASBIV, CRC, SVSL, Chambres d'agriculture, fédération de Pêche, ASA) est extrêmement positif pour le dynamisme de la région et peut être moteur pour mettre en place de nouvelles perspectives d'avenir.

Outre l'aide administrative, l'organisation et la participation aux réunions, le SVSL a mis à disposition son matériel (4x4, bateau) et fait un travail de recherche sur le terrain.

Conclusion

Le temps consacré à cette activité a été de 10 % du temps global.

Le suivi des études sur les barrages

En 2015 deux grands projets ont été étudiés et un réalisé pour améliorer la continuité écologique et le taux d'étagement de la Vire.

Ces travaux ont pour objectifs d'améliorer la fonctionnalité piscicole et la qualité de l'eau, mais ils entraînent aussi des changements notables sur les berges, le paysage, les différentes activités liées au DPF, les activités économiques, une future exploitation ou perception du DPF et les coûts d'entretien.

a) L'arasement d'Aubigny et le projet de Moulin Hébert

La maîtrise d'ouvrage des travaux a été déléguée par ELVIR à la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Aubigny : Les travaux sur le site d'Aubigny ont été réalisés la première semaine de juillet et seront finalisés en 2016 afin de permettre à l'action des crues hivernales de favoriser l'évolution naturelle du bief (transport solide, évolution des berges et de la ripisylve) et l'évolution de l'activité piscicole.

Moulin Hébert : La commune de Troisgots est permissionnaire du site de Moulin Hébert. Elle est très active pour l'animation du site (Gite de France, halte équestre) qui est situé en bordure de la voie verte.

Suite aux réflexions d'un groupe d'étudiants venu faire un stage en 2014 sur l'aménagement paysager du site, nous avons profité du chantier d'Aubigny pour y intégrer certaines de leurs propositions de réaménagement.

b) L'étude des 4 seuils réalisée par SINBIO

Cette étude, menée sous maîtrise d'ouvrage du SVSL, et réalisée par le bureau d'étude SINBIO, porte sur quatre seuils : Claies de Vire, Candol, Condé-sur-Vire, la Chapelle-sur-Vire. Elle nécessite de notre part la participation aux réunions, des recherches administratives et de la communication.

c) L'étude ARTELIA

L'étude, menée par l'entreprise Guérin concerne les quatre sites exploités par « Les Usines du Bassin de la Vire » : La Mancellière, La Roque, Tessy-sur-Vire et Fourneaux.

Elle nécessite de notre part la participation aux réunions, des recherches administratives et de la communication.

Conclusion

Les temps d'activité pour ces études représentent 10 % du temps global.

Syndicat de la Vire et du Saint-Lois :

709 Promenade des ports • 50000 SAINT-LO

Tél : 02 33 72 56 70 / Fax : 02 33 72 56 79 / Courriel : accueil@svsl.fr

